



LE REFLET MUNICIPAL

N° 28-2025



LE MOT DU MAIRE



« La politique a pour fin, non pas la connaissance, mais l'action », citation d'Aristote.

L'année 2024 a été marquée par l'inauguration du nouvel Hôtel de Ville le 21 septembre. Qui dit nouvel Hôtel de Ville dit nouveautés ! Un nouveau logo a été mis en service, en octobre, après consultation de la population. Un nouveau plan de ville a été réalisé en décembre. Un nouveau site internet de la ville de Trouy a été lancé le 6 janvier 2025.

L'année 2024 nous a permis de faire un concours d'architecte pour la réalisation d'un bâtiment commercial, face au premier, rue Louise Michel, comprenant une boulangerie, un restaurant et un local plus grand pour l'esthéticienne. Nous avons signé des lettres d'intention avec ces trois partenaires. Le permis a été déposé le 13 janvier 2025, avec une durée d'instruction de 5 mois. Le démarrage des travaux est prévu en juillet 2025 et la livraison, début 2026.

Concernant l'ancienne mairie, les travaux de réfection intérieure sont en cours et je peux vous annoncer l'installation d'une agence immobilière et surtout d'une jeune kinésithérapeute.

























Enfin, à Trouy Nord, nous allons lancer la réalisation de deux lotissements (six terrains à bâtir aux Mondors et cinq impasse Victor Hugo). Les terrains viabilisés seront mis en vente en milieu d'année à destination des primo-accédants et des jeunes couples. Nous souhaitons avoir des familles avec enfants pour préserver nos écoles du Nord.

Je tire un coup de chapeau à la jeunesse qui s'investit sur la commune : un couple a repris le bar « Le Popito », un autre couple le garage Maïda, un autre couple dans la couverture «Couvre Toit Energy», un jeune a installé un garage à Trouy Nord, une jeune kiné de 23 ans, un futur restaurateur de 29 ans, ...

Bravo pour votre dynamisme et pour votre esprit d'entreprise.

Franck Breteau

SOMMAIRE

 Mot du Maire Page 2	 Le cimetière Page 32
 Du mouvement au sein de la Municipalité Page 3	 Les parents d'élèves élus Page33
 Les nouvelles Technologies Page 6	 Le scolaire Page 34
 Les Travaux Page 8	 Le Centre de Loisirs Page 38
 La Sécurité Page 11	 Je m'investis pour Trouy Page 40
 L'Environnement Page 12	 Le Relais Petite Enfance Page 41
 Le Centre Communal d'Action Sociale Page 15	 Les finances Page 42
 Le Téléthon Page 17	 La bibliothèque Page 44
 Le DAME Page 18	 La rétrospective 2024 Page 45
 Les Ateliers de Béa Page 19	 Quelques commémorations Page 50
 Les Fêtes des voisins Page 24	 L'expression libre Page 51
 Le nouvel Hôtel de Ville Page 27	 L'état Civil 2024 Page 52
 La Culture Page 31	

DU MOUVEMENT AU SEIN DE LA COMMUNE DE TROUY



Nouvelle conseillère municipale à Trouy

Suite à la démission de Cécile Fauvet, le Conseil municipal a désigné un nouveau membre de la liste "Trouy à Cœur", conduite par M. Franck Breteau en 2020. Lors du Conseil municipal du 16 janvier, Agnès Dewilde est devenue conseillère municipale.

Départ en retraite de Michelle Puybertier

Lors de la cérémonie des vœux du maire au personnel communal le 9 janvier 2024, Michelle Puybertier a été honorée avant de prendre sa retraite le 1er février. Franck Breteau, maire, a retracé sa carrière en présence de sa famille, amis et collègues.

Elle peut désormais profiter d'une retraite bien méritée, entourée de son mari et de ses deux filles, Ophélie et Emilie. La cérémonie s'est conclue par la remise de cadeaux et de fleurs.



Départ de Kenzi Courtial

Kenzi Kourtial est arrivé à Trouy en 2023 pour renforcer le service comptabilité en raison d'un congé maladie. Il a décidé de quitter la France pour de nouvelles aventures professionnelles en Suisse.



Départ de Céline Limet

Céline Limet a quitté le service espaces verts de la ville de Trouy le 1^{er} février 2024 pour rejoindre une autre collectivité. Lors d'un vin d'honneur le 25 janvier, le maire, Franck Breteau, et ses collègues lui ont remis fleurs et cadeaux.



De nouvelles recrues (de gauche à droite)

Vincent Boibessot a été nommé stagiaire à temps complet le 13 mai au poste d'agent aux bâtiments. Il est également agent préventeur.

Pascal Guillemain a été nommé stagiaire à temps complet le 1^{er} avril au poste d'agent aux espaces verts.

Céline Lausdat a été nommée stagiaire le 1^{er} mai au service enfance à temps non complet. Elle participe à l'accueil périscolaire, à l'encadrement de la cantine, aux mercredis éducatifs et aux séjours vacances du Centre de Loisirs.

Paul Paulin a été nommé stagiaire à temps complet le 1^{er} mai au poste d'agent aux espaces verts.

Départ de Sylvie Francour et arrivée de Cécile Fauvet en tant que DGS

Lors du Conseil municipal du 25 juin, un hommage émouvant a été rendu à Sylvie Francour (à droite sur la photo), Directrice Générale des Services depuis 1990, qui part à la retraite. Le maire, Franck Breteau, a salué son travail exceptionnel et son dévouement au service de la commune. Sylvie a géré de nombreux dossiers importants, dont le Plan Local d'Urbanisme, et a collaboré avec trois maires successifs.

Cécile Fauvet reprend le flambeau de Sylvie avec une grande reconnaissance pour cette professionnelle d'exception qui l'a formée il y a 25 ans. En effet, Cécile a débuté sa carrière à Trouy en tant que chargée de communication et du développement économique. Pendant 5 ans, elle a mené à bien plusieurs projets marquants (commercialisation du Domaine de la Cure, lancement du Bien Vivre, création du plan de ville, arbres de bienvenue). Souhaitant approfondir ses compétences, Cécile a poursuivi sa carrière à Bourges Plus, au service de la commande publique, puis à Saint-Doulchard, au service des Finances. Elle est aujourd'hui ravie de retrouver la commune de Trouy où elle réside depuis 2001.



Avec les 41 agents municipaux, elle va continuer chaque jour à mettre en œuvre les projets des élus afin que notre ville soit encore plus attractive.

Départ de Marie-Christine Lage et arrivée de Sophie Violle

Marie-Christine Lage a bien mérité sa retraite, après 42 ans de service. Figure emblématique de l'administration municipale, elle a contribué avec passion à l'évolution de notre ville. Son engagement a marqué de nombreuses générations et elle a laissé un précieux héritage.

Pour la remplacer, Sophie Violle (à gauche sur la photo), a rejoint nos services le 1^{er} août 2024, et s'occupe du domaine urbanisme et foncier. Titulaire d'un master en droit de l'urbanisme, elle a précédemment exercé en tant qu'institutrice du droit des sols à la Communauté de Communes des Terres du Haut Berry.





Arrivée d'Elsa Chénon

Elsa Chénon a rejoint la mairie de Trouy le 5 août en tant que coordonnatrice budgétaire et comptable. Titulaire d'un BTS en Management des Unités Commerciales, elle possède une solide expérience en gestion budgétaire. Avant cela, elle a travaillé comme secrétaire à la mairie de Venesmes et au SMEACL.

Deux départs en retraite célébrés

Le 15 novembre, la municipalité a célébré le départ à la retraite de deux figures emblématiques : Sylvie Francour et Marie-Christine Lage. L'événement a rassemblé élus, agents et amis, tous unis par leur respect pour ces professionnelles dévouées.

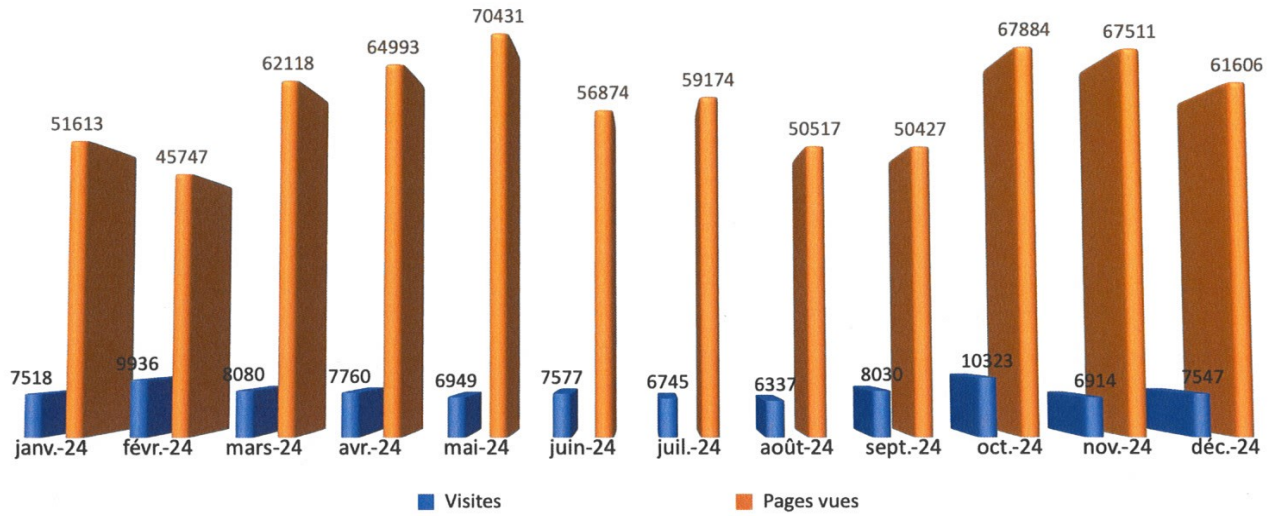
Le maire, Franck Breteau, et le maire honoraire, Gérard Santosuosso, ont rendu hommage à leur engagement, tandis que la nouvelle DGS, Cécile Fauvet, a exprimé sa gratitude pour l'héritage laissé par Sylvie. Didier Guichard a partagé des anecdotes touchantes sur leur parcours commun.

La soirée s'est conclue par un discours émouvant des deux honorées, qui ont évoqué leurs souvenirs et le lien d'amitié tissé au fil des ans. Des cadeaux ont été offerts en leur honneur, et la soirée s'est terminée par un vin d'honneur.



LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Statistiques site internet



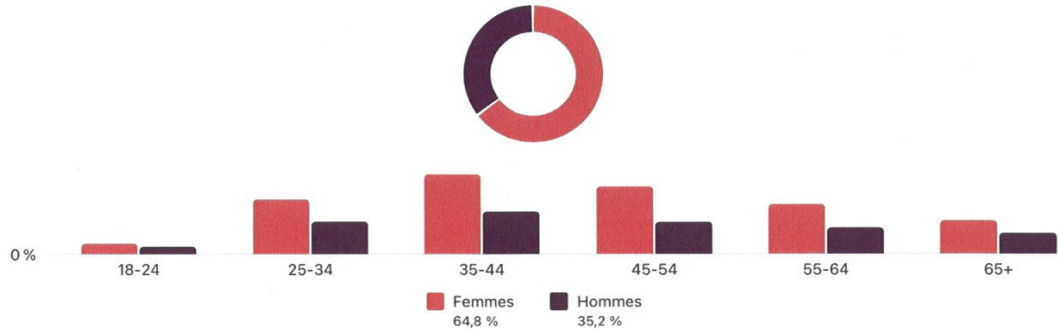
Statistiques réseaux sociaux



Followers Facebook

2 281

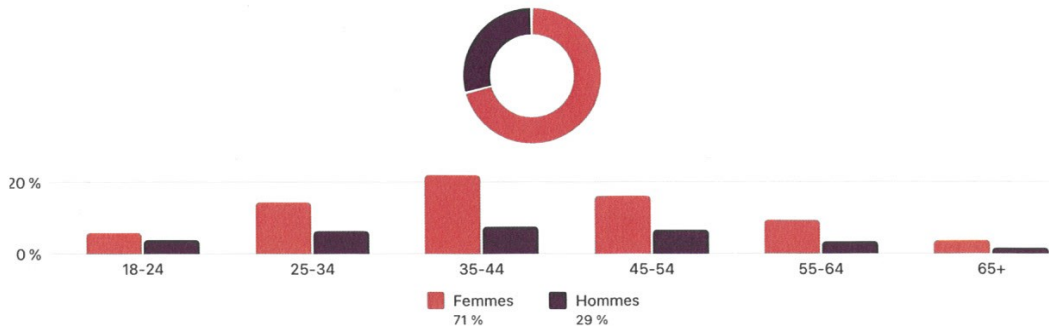
Âge et genre



Followers Instagram

551

Âge et genre



LA DISTRIBUTION DES REVUES MUNICIPALES



Plusieurs documents d'information sont à votre disposition (Bien Vivre, Reflet Municipal, ...). La ville de Trouy a fait le choix de s'engager dans une démarche écologique afin de réduire les impacts environnemental et financier, dans le cadre de recherche d'économies.

Le coût de ces impressions n'est pas négligeable pour la commune. Nous vous rappelons que la distribution est réalisée par vos élus. C'est pourquoi, la Municipalité propose de passer essentiellement par des distributions dématérialisées téléchargeables via le site internet (www.villedetrouy.fr) ou la page Facebook de Trouy.

Si vous êtes intéressés par la version papier et que vous n'êtes toujours pas inscrits, vous pouvez le faire en téléphonant à l'accueil au 02 48 64 78 18 ou au service communication au 02 48 64 78 13 ou par mail à valerie.georges@ville-trouy.fr.

Impératif : mettre votre nom et numéro du foyer sur la boîte aux lettres.

NOUVEAU LOGO

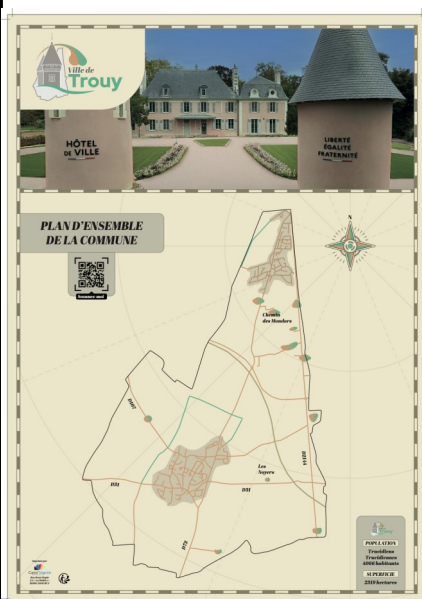
La Mairie de Trouy a officiellement déménagé dans ses nouveaux locaux, situés au 12, route de La Chapelle depuis le 21 octobre. En même temps, nous avons eu le plaisir de dévoiler notre nouveau logo, un symbole fort de notre engagement pour l'avenir. Ce logo, choisi grâce à votre participation, reflète la dynamique de notre commune.

Suite au sondage lancé dans les « *Bien Vivre* », vous avez été 426 à voter. Le logo n° 1 a remporté une large majorité avec 395 votes (92,7 %), contre 31 votes pour le logo n° 2 (7,3 %).

Ce changement incarne notre projet collectif, porté par tous les habitants de Trouy.



NOUVEAU SITE INTERNET ET NOUVEAU PLAN DE VILLE INTERACTIF



Le nouveau site internet et le plan de ville modernisé ont été lancés. Ces deux outils ont été conçus pour offrir une meilleure expérience aux habitants et aux visiteurs, tout en facilitant l'accès aux informations essentielles.

Le nouveau site présente une navigation fluide et intuitive, avec des informations actualisées sur la vie de la commune, les événements à venir, les démarches administratives et les services municipaux. Il est désormais plus facile de s'y retrouver et de consulter les informations en temps réel.

Le nouveau plan de ville, modernisé et simplifié, est également disponible en ligne. Il permet de mieux s'orienter dans Trouy grâce à une mise à jour des infrastructures et des repères visuels clairs. Pour plus de praticité, un QR code a été intégré sur les supports imprimés de la commune, permettant d'accéder directement au plan interactif sur votre smartphone.

Ces outils sont là pour rendre votre quotidien plus facile et vous aider à profiter pleinement de tout ce que Trouy a à offrir. Découvrez-les dès maintenant sur notre nouveau site internet et

retrouvez le plan interactif en quelques clics !

Site internet : www.villedetrouy.fr

QR code : scannez-le pour accéder directement au plan !



LES TRAVAUX



REPLACEMENT DES LUMINAIRES PAR DES LEDS

En 2023, la commune avait lancé le remplacement de 35 lanternes vétustes rue du 19 mars 1962 et avenue du Cabaret. En 2024, 65 lanternes supplémentaires ont été remplacées route de Châteauneuf, rue du Grand Chemin, Les Vallées Froides et avenue de Saint-Amand. Les lanternes sodium de 100 W sont remplacées par des modèles LED de 51 ou 29 W, avec une réduction de puissance nocturne pour la vidéoprotection. Le coût total des travaux est de 67 900 € H.T., subventionnés à 70 % par le SDE 18.

TRAVAUX DE VOIRIE

La commune avait initié en 2023 des travaux de voirie et d'eaux pluviales avenue des Anciens Combattants et route des Brissets. En 2024, des travaux de dérasement des accotements, de reprise de chaussées et de mise en place d'enrobés ont eu lieu sur 300 m sur la route des Brissets. Des noues ont été créées pour évacuer les eaux pluviales et les accotements ont été rechargés en grave. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Axiroute pour 39 100 € H.T.



TERRAIN DE PÉTANQUE À TROUY NORD

Le terrain de pétanque de la Trouée Verte a été entièrement rénové, suite à l'installation de nouveaux jeux en 2023. Cette initiative vise à offrir un espace de loisirs agréable aux citoyens et à compléter l'offre de la Trouée Verte, devenue un lieu central pour Trouy Nord.



PASSAGE PIÉTON ÉCLAIRÉ RUE DU GRAND CHEMIN

La commune, en collaboration avec le SDE 18, a lancé une expérimentation sur l'éclairage du passage piéton situé rue du Grand chemin.

Le but est de sécuriser la traversée de cette route très fréquentée, en attirant l'attention des usagers de la route, notamment la nuit et l'hiver pour permettre de se rendre à l'arrêt de bus en sécurité. Le coût pour la commune est de 2 000 € H.T.

TRAVAUX D'EAU POTABLE CHEMIN VERT

Bourges Plus a effectué des travaux d'eau potable chemin Vert, après son transfert dans le domaine public communal. Tous les branchements ont été repris et améliorés. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise EUROVIA. La réfection de la voie a été effectuée courant novembre 2024, pour un coût total de 70 000 € H.T. entièrement financé par Bourges Plus.



LA MIELLERIE INSTALLÉE DANS LE KIOSQUE DU CHÂTEAU ROZÉ

M. Roland Goguery a décidé de mettre fin à son activité apicole municipale après de nombreuses années. M. Damien Lottici, apiculteur, lui succède. Les quatre ruches municipales et celles de M. Lottici seront installées au boulodrome, favorisant une cohabitation entre apiculture et loisirs.

Une convention a été signée pour installer une miellerie dans le sous-sol du kiosque près du château Rozé, équipée pour produire du miel de qualité et organiser des ateliers éducatifs sur les abeilles.

Ce projet, financé à 40 % par des fonds dédiés et 15 000 € par la commune, vise à préserver la biodiversité et soutenir l'apiculture locale.



TRAVAUX RUE RENÉ HANRIOT

Le 7 novembre 2024, la ville de Trouy a inauguré les travaux de réfection de la rue René Hanriot, un projet essentiel pour la sécurité des usagers et la mobilité douce. Cette rue, en mauvais état, a nécessité une intervention urgente après un accident en août 2022.

La municipalité a donc décidé de rénover la voie et d'ajouter un plateau ralentisseur rue Marcel Pagnol pour améliorer la sécurité des piétons et cyclistes. Ce projet, coûtant 223 392 € H.T., a été rendu possible grâce à une convention entre ASB, Bourges Plus et la ville. ASB a contribué à hauteur de 30 000 €, tandis que Bourges Plus a apporté 100 484 € et la ville a pris en charge les frais de maîtrise d'œuvre. En plus de la réfection de la chaussée, une piste cyclable a été créée dans le cadre du Plan Vélo Intercommunal pour promouvoir l'utilisation du vélo. L'inauguration a permis de souligner l'importance de la sécurité routière et de la mobilité durable, renforçant l'engagement de Trouy envers le bien-être de ses habitants.



LA SECURITE

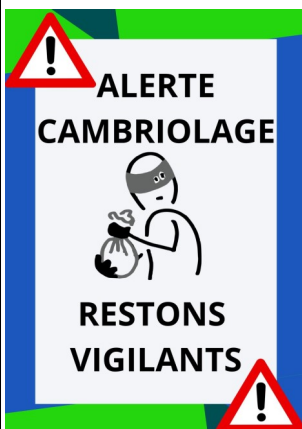
Les réunions organisées par M. Franck Breteau, maire de Trouy, en présence des autorités locales (Major Derine, Major Hody, Major Roux et Gardien de la Paix Eric Duigou), avaient pour but de sensibiliser la population aux cambriolages et de fournir des conseils de prévention. Elles se sont tenues le 18 mars au Centre Culturel de Trouy Nord et le 20 mars à l'Espace Jean-Marie Truchot.

Les forces de l'ordre recommandent de renforcer la sécurité du domicile avec des alarmes, des caméras, des serrures renforcées et en demandant à un voisin de relever le courrier en cas d'absence. L'inscription à l'opération "Tranquillité Vacances" est possible toute l'année pour particuliers et entreprises, tout en restant discret sur les réseaux sociaux. De nouvelles caméras de vidéoprotection seront installées dans des zones stratégiques.



Le 7 mai 2024, M. Franck Breteau a signé le protocole "participation citoyenne" avec M. Franck Moinardeau, directeur de cabinet représentant le préfet du Cher, et M. Laurent Astegiano, directeur départemental de la police nationale du Cher. Ce programme vise à renforcer la solidarité et la sécurité locale. Les citoyens référents peuvent aider à prévenir les cambriolages et créer un sentiment de sécurité. Ce dispositif complète l'action des forces de l'ordre. Un appel au volontariat est lancé. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter la mairie au 02 48 64 78 18 et laisser vos coordonnées.

ALERTE CAMBRIOLAGES - RESTEZ VIGILANTS



Une série de cambriolages récents est survenue dans la commune de Trouy, notamment en pleine journée et parfois pendant des absences très courtes. Quelques recommandations :

- Soyez attentifs : pensez à vérifier que vos portes, fenêtres et volets sont bien fermés avant de quitter votre domicile, même pour une courte durée.
 - Collaborez avec vos voisins : informez-vous mutuellement lorsque vous partez, afin de pouvoir surveiller vos maisons respectives. La solidarité est notre meilleure arme contre ces incidents.
 - Signalez tout comportement suspect : si vous observez une activité inhabituelle ou des individus douteux, n'hésitez pas à prévenir les forces de l'ordre.
- Ces cambriolages peuvent survenir rapidement. Ne laissez rien au hasard et restez prudents. Ensemble, nous pouvons faire de Trouy une commune plus sûre.

QUELQUES CHIFFRES

En 2023, les forces de l'ordre ont enregistré 88 interventions, dont 20 pour nuisances, troubles, individus ou véhicules suspects, 26 pour vols, infractions et délinquance et 7 pour accidents.

En 2024, ce chiffre a considérablement augmenté, avec 149 interventions, réparties comme suit : 48 pour nuisances, troubles, individus ou véhicules suspects, 39 pour vols, infractions et délinquance et 7 pour accidents.

L'ENVIRONNEMENT



INAUGURATION DE LA SERRE DE TROUY, UN HOMMAGE AUX DISPARUS

Le 20 septembre 2024, la ville de Trouy a inauguré sa nouvelle serre municipale lors d'une cérémonie émouvante. Un hommage a été rendu à trois agents municipaux et à un conseiller municipal délégué décédés en 2023, avec le dévoilement d'une plaque commémorative en présence de leurs familles et des élus. La cérémonie a débuté par un moment de recueillement, suivi d'un discours poignant du maire, Franck Breteau, qui a salué leur mémoire.



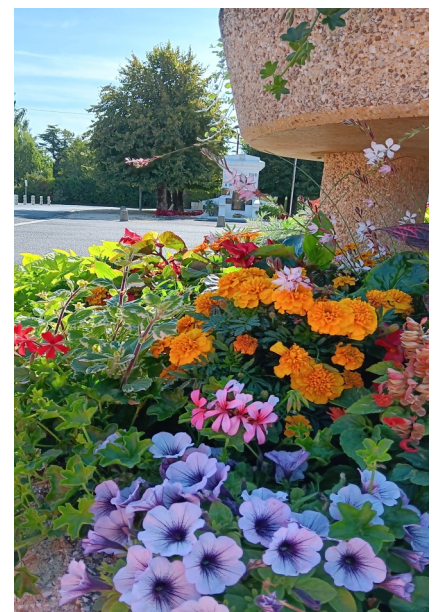
2024 : UNE ANNÉE DE TRANSFORMATION POUR TROUY !

2024 marque l'inauguration de votre nouvelle mairie, mais aussi l'aménagement du parc du Château Rozé ! Le service des espaces verts poursuit l'aménagement de l'environnement immédiat du site, tout en continuant à prendre soin du reste de la commune.

L'obtention du label « Ville et Villages Fleuris – 3 fleurs » est le fruit de plusieurs années de travail. Grâce à l'engagement des agents municipaux, la ville a non seulement reçu cette reconnaissance, mais a également embelli ses espaces. La continuité des services, l'entretien régulier et les nouvelles créations, telles que le labyrinthe, le potager et le parcours de santé dans le parc de l'Hôtel de Ville, en témoignent. Nous vous invitons à venir découvrir ces nouveaux aménagements pour vous en rendre compte !

Si 2024 nous permet de consolider nos actions, 2025 sera une année de renouveau. Le site internet de la ville a été amélioré, offrant ainsi une meilleure plateforme pour vous informer sur nos actions.

Les deux concours (maisons fleuries et jardins potagers) feront également peau neuve ! Pour la première fois, une charte du jury sera mise à disposition de tous, ainsi que deux nouvelles grilles de critères pour garantir plus d'équité entre les participants. Ces concours sont ouverts à toutes et à tous et la règle d'or reste la bienveillance. L'objectif est de vous accompagner dans vos projets, vos interrogations et votre curiosité. Tous les participants contribuent à embellir notre ville, alors un grand merci à vous !



UN LABYRINTHE PÉDAGOGIQUE PREND RACINE DANS LE PARC DE L'HÔTEL DE VILLE

A l'automne, le service espaces verts de la ville a créé un labyrinthe végétal dans le parc de l'Hôtel de Ville, couvrant 500 m² avec 600 charmilles formant 200 mètres de haies sinueuses. Ce nouvel aménagement invite à la découverte de la nature. En 2025, des panneaux pédagogiques viendront enrichir l'expérience en abordant la biodiversité et les bienfaits des espaces verts. Ce projet allie nature, pédagogie et détente, offrant un lieu idéal pour se reconnecter à l'environnement en famille ou entre amis.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le 29 novembre dernier, l'EJMT a accueilli la cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries. Cette année, neuf participantes ont rivalisé d'originalité pour embellir leurs jardins et balcons en véritables havres de paix floraux. Les trois premières de chaque catégorie ont été récompensées par un magnifique bouquet de fleurs. De plus, toutes les participantes ont reçu un bon d'achat ainsi qu'un pot de miel, une douce manière de le remercier pour leur participation.



CONCOURS DES JARDINS POTAGERS

Ce concours a connu un nouveau succès avec la participation de huit jardiniers passionnés. La remise des prix s'est déroulée dans une ambiance conviviale le 29 novembre, à l'Espace Jean-Marie Truchot, où chaque participant a pu partager ses expériences et ses astuces de jardinage.

Chaque participant a été récompensé pour ses efforts avec un bon d'achat, un pot de miel local, ainsi qu'un sachet de 15 graines de tomate "Charbonnière du Berry", accompagné d'une recette. Ces récompenses ont été soigneusement préparées par notre responsable des espaces verts, Patrick Lesme, qui a su mettre en avant les richesses de notre région. Cette initiative a été rendue possible grâce à un partenariat avec l'Union pour les Ressources Génétiques de la région Centre, qui soutient la préservation et la valorisation des variétés locales.

Dès le numéro 104 du "Bien Vivre" qui paraîtra en mars 2025, une fiche informative sur une espèce locale ainsi qu'une recette seront mises à disposition, permettant à chacun de découvrir les trésors de la biodiversité régionale.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX TRUCIDIENS

Le 29 novembre dernier, la municipalité a organisé une cérémonie chaleureuse pour accueillir les nouveaux arrivants, à l'Espace Jean-Marie Truchot.

Pour symboliser leurs nouvelles racines dans la commune, chaque participant a reçu un arbre, un geste fort qui représente l'enracinement dans leur nouveau lieu de vie. En plus de cet arbre, ils ont également reçu un pot de miel local, ainsi qu'un sac rempli de documents municipaux pour les aider à mieux connaître les services et les activités de Trouy.

Cette initiative témoigne de l'engagement de la commune à créer un environnement accueillant et chaleureux pour tous ses habitants. Les nouveaux arrivants ont ainsi pu faire connaissance et échanger dans une ambiance conviviale, autour d'un vin d'honneur de bienvenue.



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



La municipalité rend hommage à Annick Philizot, qui nous a malheureusement quittés le 1^{er} août. Son départ laisse un grand vide, car elle s'investissait pleinement dans les activités du C.C.A.S.

Lorence Leduc a rejoint le Conseil d'Administration du C.C.A.S., en tant que représentante de « UFC Que Choisir », suite au décès d'Annick Philizot. Lorence, forte de son expérience associative dans la commune, rejoint l'équipe avec une vision renouvelée et un désir d'améliorer le bien-être des citoyens.



Les actions du C.C.A.S. se sont poursuivies tout au long de l'année 2024, avec un budget de 145 750 €, dont 60 000 € proviennent d'une subvention de la ville.

Durant cette année 2024, des aides ont été mises en place pour soutenir les familles en difficulté, notamment pour couvrir des factures d'énergie, des frais liés aux classes de neige du Centre de Loisirs, ainsi que les coûts d'installation de téléalarme. Ces aides sont attribuées après une analyse financière de chaque dossier et une validation du Conseil d'Administration.

Vingt familles reçoivent un colis alimentaire tous les quinze jours, fourni par la Banque Alimentaire du Cher. Cette distribution est coordonnée par M. Georges, Vice-président du C.C.A.S., avec le soutien de plusieurs bénévoles.



Le C.C.A.S. a également participé à la collecte nationale de la Banque Alimentaire dans les écoles et à l'épicerie Panier Sympa, récoltant ainsi 131 kilos de denrées.

Le repas de Noël a été organisé le 15 décembre, accueillant 188 convives à l'EJMT. Le repas a été préparé par M. Romangeon, traiteur à Trouy. Le service a été assuré par des jeunes de la commune dans le cadre du programme "Je m'investis pour Trouy". Les élus présents ont servi l'apéritif et le café. L'animation a été confiée à Sylvie Futrak.



Pour les personnes qui ne peuvent pas participer au repas, le C.C.A.S. leur propose un colis de Noël. La distribution de ces colis a eu lieu le 4 décembre, avec 145 colis pour les couples et 254 colis individuels.



M. Georges tient à exprimer sa profonde gratitude aux bénévoles qui soutiennent ces actions. Actions qui se poursuivront en 2025 afin de répondre aux besoins des trucidiens.



Le 17 octobre, l'association La Ruche de Trouy a remis un don de 200 € au C.C.A.S. grâce aux bénéfices du marché de Noël 2023.

La remise du chèque s'est faite lors d'une soirée conviviale en présence du maire Franck Breteau et du Vice-président du C.C.A.S., Didier Georges.

TELETHON 2024

Le 19 décembre, une cérémonie a eu lieu à l'Hôtel de Ville de Trouy pour la remise de chèques au profit de l'AFM Téléthon. Cet événement a réuni des acteurs locaux engagés, dont Sébastien Brunet, coordinateur Téléthon du Cher, et les correspondants locaux, Christian et Josiane Breuille.

Au total, 1 667 € ont été collectés grâce à diverses manifestations organisées tout au long de l'année :

- 89 € par l'association des assistantes maternelles avec la vente de beaujolais.
- 70 € via la dictée du Téléthon.
- 110 € grâce à la vente de livres.
- 200 € par les Ateliers de Béa.
- 250 € par la section de foot adapté de l'EST.
- 648 € via la soirée cabaret de TTL.
- 300 € de subvention de la municipalité.

En plus des dons financiers, 86 kg de piles usagées ont été collectées. La mobilisation des habitants et des associations locales démontre la solidarité qui anime la commune.



Tout au long de l'année, de petites mains se sont activées pour le Téléthon en créant divers objets. Ces créations ont été mises en vente devant les commerces le 30 novembre, et grâce à cette initiative, 200 € ont été récoltés, avec des articles vendus à 1 € chacun.



Pour la première fois, la bibliothèque "Le Jardin des Mots" a soutenu le Téléthon 2024 en proposant à la vente des livres et CD à 1 € chacun. Cette initiative, qui allie culture et générosité, a permis de collecter 110 € pour la recherche sur les maladies génétiques. L'opération se poursuit toute l'année 2025.



Le 14 décembre, l'école élémentaire du Bourg a organisé une dictée pour le Téléthon, dirigée par la directrice, Mme Gauvin. L'événement a réuni 11 adultes et 5 enfants pour une version simplifiée. Le thème était l'eau, et le maire, avec 5 fautes, a remporté la première place. Au total, 70 € ont été collectés pour soutenir la recherche sur les maladies génétiques.

LA MAGIE DE NOËL AU DAME DE L'ADAPT DU CHER (Dispositif Accompagnement Médico-Educatif)

Deux lutins tout de rouge vêtus, avec un bonnet pointu, ont investi le DAME de Trouy durant tout le mois de décembre 2024 ! Ces drôles de bonhommes, nommés Pi & Rouette, se sont permis toutes sortes de facéties, en attendant que le Père Noël les rappelle pour sa grande distribution de cadeaux.

Et c'est ainsi que le mardi 17 décembre, le DAME de Trouy a eu l'honneur de recevoir le Père Noël pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Il est arrivé sur son traîneau, tiré par les chiens de Husky de nos amis de Husk'In Creuse, la hotte chargée de cadeaux.

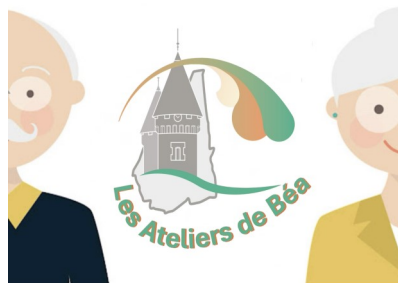
Les enfants du DAME ont pu profiter d'une séance de câlins et bisous de Husky ainsi qu'une cani-course en extérieur provoquant de nombreux rires !

Les plus petits se sont vu remettre leurs cadeaux de Noël par le Père Noël en personne, puisque, comme ils nous l'ont dit, ils ont été très sages !

Puis, le jeudi 16 décembre, les jeunes et l'équipe professionnelle ont tous partagé un grand repas de Noël, suivi d'un spectacle et d'une boom gigantesque.

Merci Père Noël d'être venu nous rendre visite et à l'année prochaine !





« Les Ateliers de Béa » proposent à tous ceux qui ont envie de passer un moment convivial, soit en jouant, soit en se promenant, soit en s'informant, ... de venir les rejoindre.

Janvier

Les Ateliers de Béa n'ont pas oublié la chaleureuse coutume en cette période où les reines et les rois sont désignés en dégustant, dans la convivialité, cette délicieuse pâtisserie, le tout accompagné de cidre. Ainsi, la grisaille de l'hiver était un peu oubliée.



Février

Dérouillons nos articulations! Deux fois par mois, Michèle, fervente adepte de sport, a proposé de montrer quelques exercices faciles à faire, pour maintenir les articulations et muscles en bon état ... le tout autour de la chaise qui sert de support et sécurise.

Tradition oblige, à la Chandeleur, on fait sauter les crêpes ! Pour respecter cette agréable et délicieuse habitude, la trentaine de seniors ont profité du lundi pour venir partager ce moment convivial en dégustant cette gourmandise, préparée par des cuisinières dévouées, garnie de confitures maison ou de sucre. Ces douceurs étaient accompagnées de cidre.



Mars

Les Ateliers de Béa ont organisé une sortie pour les seniors au National Palace de Vierzon. Trente personnes ont participé à cette escapade, commencée par un délicieux déjeuner, suivi d'un spectacle magique coloré de mille lumières où l'on retrouve l'alliance parfaite du cirque et du music-hall.



Avril

Profitant d'une belle journée printanière, les Ateliers de Béa ont organisé une petite balade au tour du lac d'Auron. Ainsi, à la plage, un petit goûter sous les paillotes était tout à fait estival et apprécié.



La remise de la 600^{ème} couverture par les Ateliers de Béa a eu lieu le 17 avril en mairie en présence de M. Labenne (secrétaire général adjoint), de Mme Guillaneuf (responsable du vestiaire), bénévoles au Secours Populaire et du maire, Franck Breteau, et de quelques élèves.

Un après-midi dédié à la découverte des oiseaux de la région s'est déroulé dans le parc du château Rozé, en compagnie d'Audrey Arquillère, animatrice chez Nature 18. La session a débuté par des jeux ludiques sous forme de quiz.



Les chats ne sont pas oubliés : les ateliers de Béa ont donné une trentaine de petits tapis confectionnés avec des restes de laine aux associations « Les petites pattes sans toit » et « La patte câline ».

Mai

Visite de l'atelier de construction des décors de la Maison de la Culture : une quinzaine de personnes ont découvert les ateliers de construction des décors qui datent de 2003 et qui sont installés rue Ampère sur une superficie de 1 500 m².



Offrir des pochettes en tissu faites à partir de matériaux recyclés pour la fête des mères est à la fois un geste attentionné et écologique. Ce cadeau original a touché les mamans, qui ont apprécié à la fois l'intention et la durabilité de cette démarche.

Profitant d'un mercredi après-midi, les seniors ont partagé un moment convivial et créatif au Centre de Loisirs avec une douzaine d'enfants. Sous les conseils avisés des aînés, les enfants ont décoré des bracelets à la peinture diamant.



Bien se nourrir après 60 ans : Manon Desbrosses, diététicienne-nutritionniste au Pôle nutrition, est intervenue pour rappeler quelques règles essentielles de consommation alimentaire et prodiguer des conseils pratiques aux 25 participantes présentes.

Juin

Les seniors se sont rendus à la réserve de Beaumarchais. Une fois arrivée, la petite troupe s'est retrouvée autour d'un repas convivial pour reprendre des forces avant de se lancer dans l'aventure ! En embarquant à bord du Safari train, ils ont pu vivre une traversée étonnante à travers les parcs d'élevage.



L'association France Alzheimer 18 est intervenue pour sensibiliser le public à la maladie et aux pathologies apparentées, qui touchent de nombreux seniors, mais pas seulement. Catherine Denis, Présidente de l'association, accompagnée du Docteur Pierre de Bertrand Pibrac, gériatre et spécialiste de la mémoire, ont répondu à toutes les questions.

francealzheimer18@gmail.com,
☎ : 02 48 50 41 40



Une vingtaine de seniors ont participé à une sortie à Bourges pour visiter cette ville riche en histoire à bord du petit train touristique. Organisée par les Ateliers de Béa avant la pause estivale, cette agréable excursion s'est déroulée par une belle journée ensoleillée. Après la visite en train, qui a été une véritable découverte pour certains, tous se sont retrouvés au jardin de l'Archevêché pour partager un verre.

Septembre

Tout le monde est reparti pour une nouvelle saison des Ateliers de Béa. Environ 25 à 30 personnes se retrouvent chaque lundi pour participer aux diverses activités proposées, telles que les jeux, le tricot, la décoration ... et surtout, le papotage !



Octobre

Quatre ateliers ont été proposés par l'association Brain Up, animés par Carole Arnt, psychologue à Vierzon. Ce programme, entièrement gratuit, a été financé grâce au soutien de la CARSAT Centre-Val de Loire et de la Conférence des Financeurs du Cher.



Une deuxième visite de la nouvelle Maison de la Culture a permis de découvrir ce lieu moderne, lumineux et spacieux. Guidés par Mariana Le Goff, du service des relations publiques, les visiteurs ont eu l'opportunité de découvrir l'envers du décor.

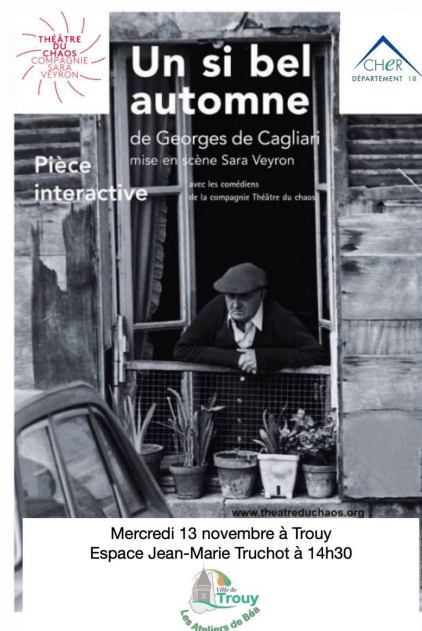


Les aînées ont plié 250 serviettes porte-couverts pour décorer les tables lors de la fête du Beaujolais.



Novembre

Le Théâtre du Chaos est venu à l'EJMT pour présenter la pièce "Un si bel automne", écrite par Georges de Cagliari et mise en scène par Sara Veyron. Cette œuvre aborde les difficultés liées au 3^{ème} âge. Il s'agit d'une pièce interactive qui invite les spectateurs à réfléchir sur ces questions. Cette présentation gratuite a été rendue possible grâce au soutien du Département, via la Conférence des Financeurs. Des stands d'information du département, de la MSA et du C.C.A.S. étaient également présents, permettant aux participants de recueillir de précieux renseignements.



Au rythme de trois «Bistrot Trico'thé», les tricoteuses se retrouvent au Popito. Certaines participantes se sont même lancées dans des parties de baby-foot. Pour récompenser toutes ces petites mains travailleuses, un goûter a été offert, avec boissons chaudes et gâteaux.

Une dizaine de personnes se sont réunies pour décorer des pots de fleurs, sous l'impulsion de Chantal.



Décembre

Tout au long de l'année, les Ateliers de Béa s'efforcent de récupérer des lots pour organiser un loto destiné aux personnes qui participent régulièrement aux ateliers du lundi. Chacun a pu repartir avec un lot, sans oublier le traditionnel goûter qui a clôturé cet agréable après-midi.

Jeux de société et ateliers divers : un rendez-vous ouvert à tous

Les jeux de société et autres activités se déroulent un lundi sur deux au Centre de Loisirs, de 14h30 à 17h30. Ces sessions sont ouvertes à toutes et à tous, sans exception.

Les Ateliers de Béa, proposant des thèmes variés, se déroulent tout au long de l'année et sont également ouverts à tous. Les dates et lieux de ces ateliers sont régulièrement annoncés dans le Bien Vivre.

Pour plus de renseignements, contactez le 02 48 20 38 51.
Béatrice Ratelet, adjointe au maire chargée des Seniors et des affaires funéraires

LES FETES DES VOISINS EN 2024



25 mai, rue de Grandfond, allée des Ecoles, rue Louise Michel



1er juin, rue et allée du Mai



2 juin, allée de la Ruette



7 juin, rue Marcel Pagnol



8 juin, avenue du Cabaret



9 juin, rue des Pervenches



23 juin, Les Mondors



29 juin, chemin du Gros Buisson



6 juillet, avenue des Anciens Combattants



7 juillet, allée du Petit Gaillard

30 août, rue Victor Hugo



31 août, allée des Jonquilles



14 septembre, rue du Château Gaillard, chemin du Bodivioux et allée Boris Vian



27 septembre, rue de la Riveline

NOUVEL HÔTEL DE VILLE



Un château riche en histoire

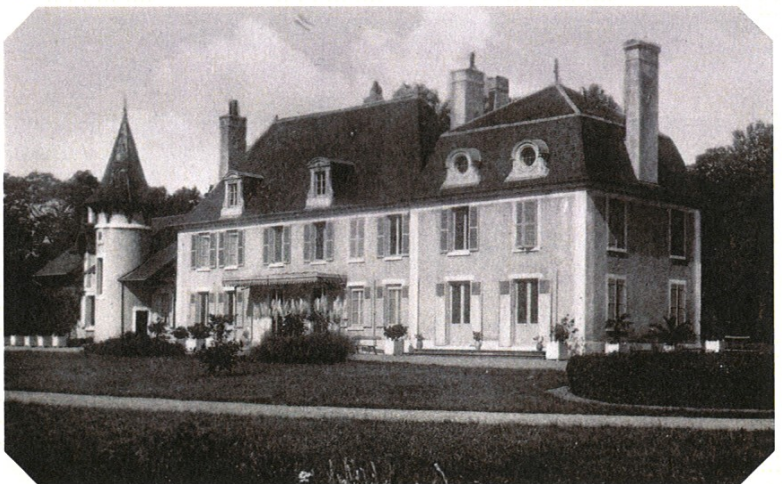
Le Château Rozé est situé 12 route de La Chapelle à Trouy. Il comprend le bâtiment principal et son parc arboré, une serre, un kiosque et deux tourelles.

Jacques Debrielle, seigneur de Trouy, lance la construction de l'édifice d'origine en 1550. Des modifications seront apportées par la suite par son fils Jacques Antoine Debrielle. A cette époque le château est constitué d'un pavillon clôturé, d'un portail et de deux tourelles.

En 1656, le petit-fils de Jacques Debrielle apporte de nouvelles modifications au château et fait établir un terrier (registre contenant les lois et usages d'une seigneurie).

En 1684, il est dépossédé de ses biens par le prince régent pour non-respect de l'acte de foi « loi et hommage au roi ». La seigneurie est alors donnée à Pierre Rozé qui est déclaré seigneur de Trouy. Le nouveau seigneur s'installe au château et lui donne le nom que l'on connaît aujourd'hui.

François Tribard de Rozé achète le château en 1708. Le château est ensuite racheté en 1782 par Charles Joseph d'Amours, vicomte d'Arçay, seigneur de Léteuf. Plus tard, à la mort suspecte de ce dernier, des scellés sont posés sur le château.



Après être passé de propriétaire en propriétaire, le château est racheté en 1812 par Silvain Vergne qui lui apporte toute sa splendeur. Trois membres de la famille sont enterrés dans le parc du château.

Le vicomte Fernand Vergne décède en 1935 sans descendance. Ce dernier ayant déclaré sa gouvernante, Mme Clémence Champagnas, comme seule héritière. Devenue propriétaire, elle le fait repeindre en rose.

Durant la 2ème guerre mondiale, Trouy est coupée en deux par la ligne de démarcation et le Château Rozé devient la Kommandantur. Les troupes d'occupation allemandes utilisent la cave comme prison et le reste du château comme quartier général.

En 1948, M. Gabriel Burgat achète le château Rozé. Sa famille le gardera jusqu'en 2011 avant de le céder à la société Marie Galante. **L'acquisition du château par la commune de Trouy se fait en 2015.**

La collectivité a réalisé de nombreux travaux de défrichage, de sécurisation du parc et du bois attenant pour l'ouvrir, en 2017, à la promenade des truciens. En 2019, le jardin potager est réhabilité.

Le 20 septembre 2019, le choix de réhabiliter le château pour lui permettre d'accueillir les services de la mairie est acté. Ce nouvel espace recevra du public et toutes les activités inhérentes à l'Hôtel de Ville.

Les travaux ont commencé en avril 2023 et l'inauguration de l'Hôtel de ville a eu lieu le **21 septembre 2024.**

Un patrimoine historique au service des truciens

L'ensemble bâti est constitué d'un bâtiment principal (non répertorié aux Monuments Historiques), de deux tours, d'un kiosque et d'une serre, tout cela au cœur d'un magnifique parc arboré. L'ouvrage comporte un rez-de-chaussée, deux étages, des combles partiels et une cave.

Le bâtiment, utilisé en tant qu'habitation individuelle, était inhabité depuis plusieurs années. Au rez-de-chaussée, se situaient les pièces de « jour » (cuisine, salons, salle à manger, bibliothèque). L'étage était desservi par un escalier remarquable en colimaçon en bois où se trouvait un ensemble de chambres avec des pièces d'eau. A ce même niveau, était implanté un grenier servant de séchoir et de buanderie. Au deuxième, étaient installées de petites chambres de service et un grenier.

Parmi les différents scénarii de rénovation proposés, celui de **l'Atelier du Carré d'Arche est retenu** : aménagement du rez-de-chaussée et du premier étage et création d'une extension côté parc.



La réhabilitation a commencé par les deux tours le 5 octobre 2021. Le chantier de **rénovation du château a débuté le 18 avril 2023.** Dès le 24 avril 2023, la phase de déconstruction a commencé. L'agencement intérieur étant peu adapté pour des services administratifs, des murs ont été abattus et des volumes ont été recréés.

M. Marc Soudy, adjoint au maire en charge des travaux, assisté par l'Atelier du Carré d'Arche, ont organisé **tous les lundis leur réunion de chantier.**

Financements

TOTAL OPÉRATION
2 984 394,25 €

TOTAL SUBVENTIONS
1 343 523,89 €

**Subvention Bourges Plus 2024 (DISC)
en cours d'instruction*

La réhabilitation

Rénovation esthétique

Le crépi a été refait dans sa totalité tout en conservant la couleur d'origine, **préservant ainsi l'authenticité du château**. Les volets, après avoir été pour certains reconstruits, ont tous été repeints en gris, ajoutant une touche élégante à la façade.



Charpente et couverture

La charpente de l'aile Ouest et sa couverture ont été entièrement refaites.

L'aile Est et le bâtiment central ont été minutieusement contrôlés, tout comme la couverture. La zinguerie, incluant les descentes d'eaux pluviales et les contours des fenêtres, a été entièrement rénovée.

Planchers et revêtements

Tous les planchers ont été remplacés. Au rez-de-chaussée, un **carrelage élégant** a été posé sur les circulations, tandis que des revêtements PVC ont été installés dans les bureaux pour allier esthétique et praticité.



Engagement écologique

La Municipalité de Trouy, soucieuse de l'environnement, a opté pour un mode de **chauffage par géothermie** avec sondes verticales, alliant confort et respect de la planète.

Rénovation de l'escalier

Le magnifique escalier en colimaçon en bois a été entièrement rénové, avec un nettoyage et une vitrification qui mettent en valeur son élégance. Le plâtre de la cage d'escalier a également été refait.



Nouvelle extension

Une extension a été créée à l'arrière du bâtiment, indépendante des autres locaux municipaux. Cet espace est dédié aux conseils municipaux, à la célébration des mariages et aux baptêmes civils, ainsi qu'à l'organisation de manifestations.

Les vitraux

Ces œuvres d'art datant du XIX^{ème} siècle sont un véritable trésor patrimonial qui méritait d'être préservé pour les générations futures. La Municipalité a décidé la mise en valeur des vitraux qui ont retrouvé leur écrin exceptionnel.

Afin de mener à bien cette restauration, deux vitraillistes ont été sélectionnés pour réaliser ce travail minutieux et délicat.

Ces travaux ont consisté en la restauration des cinq vitraux posés sur les fenêtres situées au 1^{er} étage de la façade avant. Ce positionnement en hauteur a pour but de limiter les dégradations tout en rendant le patrimoine visible par tous.

Le vitrailliste a procédé à la dépose, au nettoyage, à la remise en place intégrale du réseau de plomb ainsi qu'à son masticage. Les vergettes d'origine ont également été restaurées et traitées antirouille.

Les vitraux les plus dégradés ont, quant à eux, été confiés à un autre artisan afin de créer des œuvres d'art : une œuvre rétro-éclairée pour la salle des Actes et quatre lampes pour le hall d'accueil et le bureau du Maire.



La serre

À la demande de l'Architecte des Bâtiments de France, la réhabilitation de la serre a été réalisée à l'identique. C'est l'entreprise de M. Guillaume Durost, située à Limoges et spécialisée depuis 25 ans dans ce domaine, qui a réalisé ces travaux.

Le processus est passé par le démontage de la serre afin de la restaurer en atelier. Les éléments détériorés ont été remplacés et une vérification de l'ensemble de la verrière a été effectuée avant sa mise en peinture. Le chantier a duré 4 mois pour un montant total de 153 530,16 € TTC, subventionné à hauteur de 100 000 € au titre du PETR Centre.

LA CULTURE

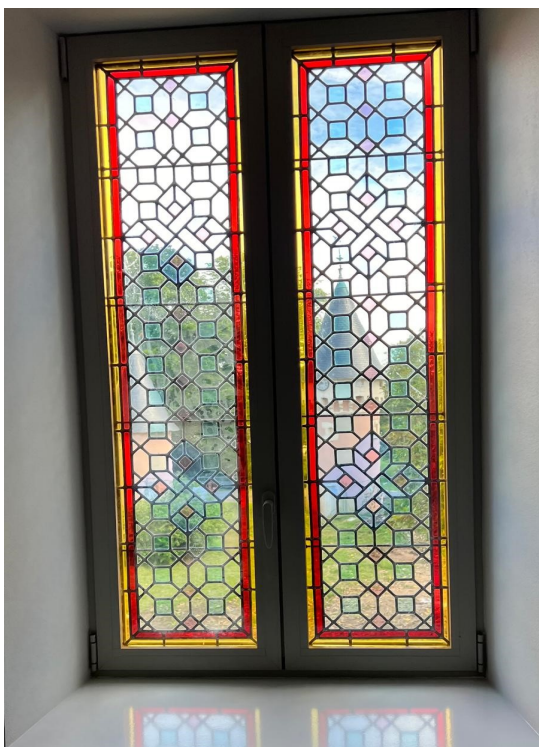
LES VITRAUX

En 1812, le Comte Silvain Vergne et son épouse, Louise Victoire de Prudhomme, ont acquis le château Rozé. Ils y ajoutent charme et splendeur, notamment en installant des vitraux ornés de symboles familiaux, entre 1812 et 1820.

En 2015, lors d'une visite avant l'acquisition du château, les vitraux étaient en bon état, mais quelques mois plus tard, plusieurs fenêtres avaient été détériorées et deux blasons volés à la suite de vandalisme.

Lors du sondage réalisé en 2018, lors des Journées du Patrimoine, vous aviez exprimé le souhait de préserver les vitraux du château. Nous avons pris en compte cette demande et avons mis en place des actions en conséquence. Pour restaurer ces vitraux, nous avons fait appel à deux vitraillistes : l'un a restauré les fenêtres réutilisables, tandis que l'autre s'est chargé de la réhabilitation des vitraux du château.

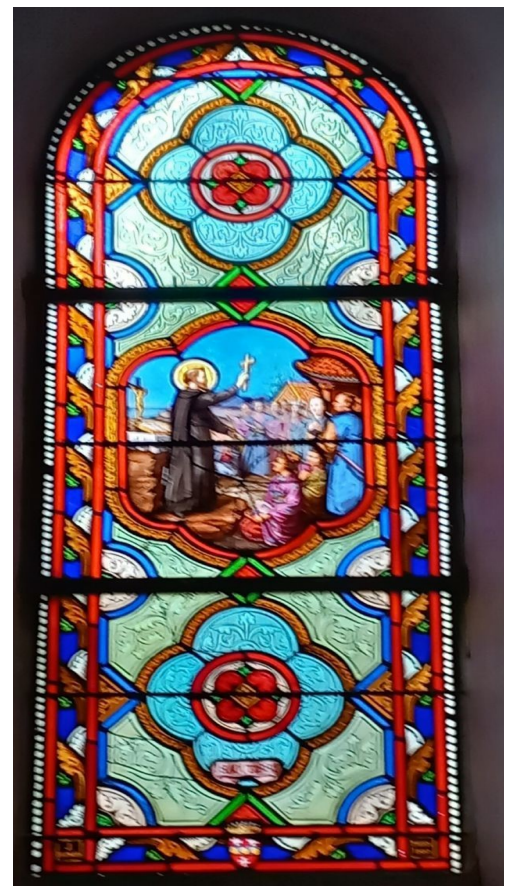
M. Laurent Ducrot a restauré les vitraux, en les installant sur les fenêtres, au premier étage pour les protéger et améliorer leur visibilité. Il a aussi créé une œuvre dans la salle des actes, intégrant la couronne de Vicomté et le sigle de Trouy. Vous pourrez aussi admirer la restauration des vitraux dans la grande tour et la petite tour attenante.



Mme Mélanie Lefranc a, quant à elle, travaillé les vitraux selon la technique du Tiffany. Les fragments restants ont été transformés en quatre magnifiques lampes de bureau, intégrant ainsi une partie du patrimoine du château dans de nouvelles créations.

Ces travaux ont permis de préserver plus de 80 % des vitraux d'origine, visibles à l'intérieur comme à l'extérieur du château.

En juillet 2024, M. Ducrot a également restauré les vitraux de l'église, endommagés par les intempéries. Nous vous invitons à venir les découvrir.



LE CIMETIÈRE

Malgré le recensement et la récupération des concessions disponibles dans le cimetière actuel, la municipalité devait répondre au besoin croissant des demandes de sépultures. Aussi, l'agrandissement de ce lieu de repos éternel devenait nécessaire.

Les travaux ont commencé en octobre et se sont terminés fin 2023 avec des emplacements prévus pour 100 tombes, 65 caves-urnes et 30 cases de columbarium qui sont de plus en plus demandés, le tout sur une superficie de 1 800 m². La réception de ces travaux a eu lieu le 17 avril 2024 en présence de Franck Breteau, maire, Béatrice Ratelet, adjointe au maire en charge des affaires funéraires, de quelques élus et des entreprises AXIROUTE (M. Derbier), BMC (M. Gies), ID VERDE (M. Beslay) et ICA (M. Dupuy), marquant ainsi l'achèvement de ce chantier.

Le montant de ces travaux s'élève à 301 889 €, subventionné à hauteur de 54 257 € par Bourges Plus.

Cet agrandissement a été réalisé le long du mur côté parking avec son entrée individuelle, clôturé en façade avec un mur identique à l'existant. Les allées seront enherbées via une technique qui permettra de ne plus utiliser de désherbants, deux fontaines à eau, des bancs et un abri poubelles complètent cet agrandissement.

Bien entendu, le parking a été entièrement repensé. Trente caves urnes ont été mises en place dans l'ancien cimetière, sans oublier l'allée bitumée reliant les deux entrées.



Une douzaine de cases de columbarium ont déjà été installées courant novembre.



LES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES ELUS 2024- 2025

Ecole maternelle « Graine d'Artistes »

Place Jean Moulin—☎ 02.48.64.71.98

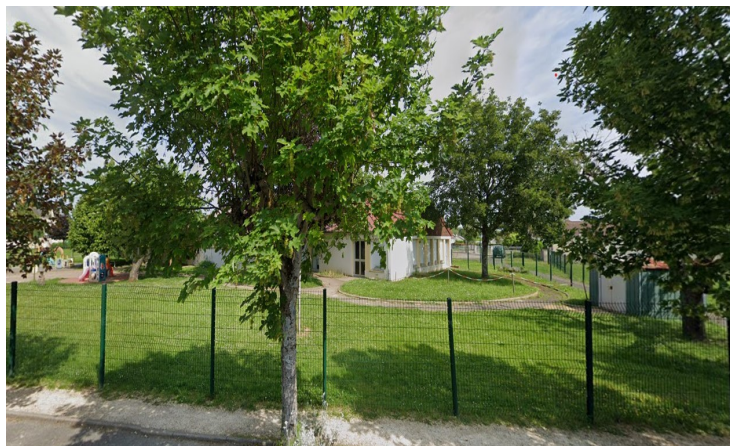
Effectifs : 76 élèves

Direction : Mme Adeline ROUSSEAU

Parents d'élèves

Titulaires : Anne-Laure DRURIE, Adeline CHOPLAIN, Denis EL MOUSSAOUI

Suppléantes : Laure GENEST, Lucile AUPETIT, Laure LAVENU



Ecole élémentaire du Bourg

Place Jean Moulin - ☎ 02.48.64.71.13

Effectifs : 120 élèves

Direction : Mme Christelle GAUVIN

Parents d'élèves

Titulaires : Maryne ANDRIEUX CLAVIER, Marie BOUTILLON, Adeline CHOPLAIN, Gwendoline DELETANG, Anne-Laure DRURIE, Rakel MINARZYC

Suppléantes : Marion BIGNELL, Laure GENEST, Anne -Sophie ROUET



Ecole maternelle « L'Envol »

Place Pauline Kergomard - ☎ 02.48.20.50.17

Effectifs : 51 élèves

Direction : Mme Magalie MARIDET

Parents d'élèves

Titulaires : Mathilde GENOT, Caroline REMOND

Suppléantes : Pauline GODIGNON, Caroline BARDON



Ecole élémentaire « Les Talleries »

Route de Châteauneuf—☎ 02.48.20.03.90

Effectifs : 92 élèves

Direction : Mme Isabelle CITADELLE

Parents d'élèves

Titulaires : Sonia PAPIN, Romain DOUBRE, Loïc LEFEBVRE, Sébastien CHOLLET, Emilie CROTET

Suppléantes : Sylvine BONNEROT, Elodie FAIVRE, Axelle AISSIOU, Annabelle BEUREL, Samantha CARROUEE



LE SCOLAIRE



CLASSES DE NEIGE

Le 17 mars, les 18 élèves de CM1 de M. Bonnin, accompagnés de leurs camarades de l'école de Vasselay, ont pris le car direction le Collet d'Allevard en Isère pour une semaine, jusqu'au 22 mars. Grâce à diverses actions, le coût du voyage a été réduit de 650 € à 250 €, avec notamment des aides de la commune et du Conseil départemental. Cette expérience a été enrichissante et inoubliable pour les élèves.

CROSS DES CM2

Le cross des écoles de Bourges et de l'élémentaire de Trouy Nord a eu lieu le 21 mars 2024 sur les rives du lac d'Auron, réunissant 576 écoliers du CE2 au CM2. Sous un soleil radieux, les élèves ont participé à cinq courses, et tous ont franchi la ligne d'arrivée avec détermination.

Un élève de la classe des CM2 de l'école des Talleries s'est distingué en terminant premier de la course "garçons 2012". Du côté des autres résultats, les filles de la classe de CM2 se sont classées 17ème, 18ème et 23ème dans la course "filles CM2", tandis que les garçons ont terminé respectivement 2ème, 79ème et 85ème dans la course "garçons CM2". Félicitations à tous les participants pour leur enthousiasme et leur esprit sportif !



LA GRANDE LESSIVE

Le 21 mars 2024, l'école maternelle « Graine d'Artistes » et l'école élémentaire « Les Talleries » ont participé à La Grande Lessive, un événement artistique où des œuvres éphémères sont accrochées sur des fils à linge. Sur le thème « Faire des bulles », les élèves ont exposé leurs créations devant les commerces du Bourg et à l'entrée de l'école.

CARNAVAL A L'ECOLE MATERNELLE « L'ENVOL »

Le 22 mars, l'école maternelle l'Envol a célébré un carnaval. Les 42 élèves, déguisés en princesses et chevaliers, ont défilé puis chanté trois chansons. Un goûter a clôturé l'après-midi, organisé par les parents dans une ambiance festive.





CLASSE DE NEIGE

Le 31 mars, les 24 élèves de CM2 de Mme Gauvin ont quitté l'école pour un voyage de 7 jours à Orcières, dans les Hautes-Alpes, aux portes du parc des Écrins. Accompagnés de leur institutrice et de l'équipe d'animation, ils ont découvert le ski, les raquettes, les dangers de la montagne, la faune et la flore locales, et ont participé à des ateliers pratiques. Ce séjour a été une aventure humaine et une expérience inoubliable.

SEMAINE OLYMPIQUE

Du 2 au 5 avril, l'école des Talleries a organisé une semaine olympique. Après un défilé d'ouverture, un lever de drapeau et l'hymne olympique, les élèves ont participé à des ateliers de langues, olympiades de lecture et handisports (Boccia, lancer de vortex, foot à l'aveugle, etc.). Le vendredi, une remise de récompenses a eu lieu, avec un livret et une pièce commémorative offerts par l'Éducation nationale.

La fête s'est terminée par un spectacle avec des chants et danses sur le thème des JO, préparé par les élèves. Les classes mélangées ont présenté des performances sportives variées, du rugby à la boxe, et des sketches humoristiques. Un programme détaillé a été vendu au profit de la coopérative scolaire. L'événement, accompagné de soleil et de joie, a été un grand succès pour clôturer l'année scolaire.



CARNAVAL A L'ECOLE MATERNELLE « GRAINE D'ARTISTES »

Le 6 avril, l'école maternelle "Graine d'Artistes" a organisé son carnaval. 81 enfants déguisés en chevaliers ou indiens ont défilé dans les rues, accompagnés de parents et grands-parents. Après un passage à la mairie, où ils ont chanté des comptines et reçu des bonbons, le défilé a continué dans le bourg.

KERMESSE AUX ECOLES DU NORD

Le 28 juin, les écoles du Nord ont organisé une kermesse ensoleillée, réunissant élèves et familles pour une après-midi de jeux et de divertissement. Pêche à la ligne, tombola et autres activités ont animé la cour de l'école, où les enfants ont remporté des lots. L'ambiance était joyeuse et conviviale, marquée par des rires et des sourires. Cette kermesse a été un grand succès.



FETE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DU BOURG

Le 28 juin 2024, l'école élémentaire du Bourg a célébré sa fête annuelle sur le thème des jeux olympiques. Les élèves, répartis par classe mélangée, ont préparé des chants et des danses, illustrant l'esprit de compétition et de collaboration. La fête a débuté par une cérémonie d'ouverture avec la flamme olympique, suivie d'un défilé en tenues sportives.



Le spectacle, préparé depuis deux mois, a présenté des performances variées, de l'escrime au rugby, en passant par des sketchs humoristiques. Un programme détaillé, vendu au profit de la coopérative scolaire, a permis aux parents de suivre les spectacles tout au long de l'après-midi.



LES TALLERIES AUX JEUX PARALYMPIQUES

Le 2 septembre 2024, 48 élèves de l'école élémentaire du Nord ont eu l'opportunité de se rendre à Roland Garros pour assister à des matches de tennis fauteuil. Accompagnés de trois enseignants et de plusieurs parents, ils ont embarqué dès 6 heures du matin. Cette sortie, la seule du Cher à participer à l'événement, a été rendue possible grâce aux places offertes par l'organisation des JO et Génération 2024. Les enseignants portaient des t-shirts créés par les élèves des Talleries, ajoutant une touche personnelle.

M. Dominique Ripard, conseiller pédagogique d'EPS, était également présent. Cette journée, riche en découvertes et émotions, a marqué le début de l'année scolaire de manière exceptionnelle.





RENTREES DES CLASSES

Le 2 septembre 2024, l'école maternelle « Graine d'Artistes » a accueilli ses 77 élèves répartis en trois classes : 12 petits, 7 moyens et 6 grands avec Marie Huard, 18 petits et 10 moyens avec Adeline Rousseau, et 24 grands avec Delphine Baranger. Perrine Billault-Brunaud, en décharge de Delphine Baranger le lundi, a rejoint l'équipe. Le projet de l'année porte sur les quatre éléments : air, terre, eau et feu, avec de nombreuses activités et sorties.

La rentrée 2024/2025 à l'école élémentaire du Nord a débuté de façon originale, avec une sortie au stade Roland-Garros pour trois classes, laissant les CP et CM2 découvrir ou retrouver leur école en toute tranquillité. Les CP ont été chaleureusement accueillis pour leur première année, tandis que les CM2 se préparent à relever de nouveaux défis. L'absence de certaines classes a créé une atmosphère calme et conviviale



OPERATION «METS TES BASKETS ET BATS LA MALADIE» A TROUY NORD



En octobre, les écoles des Talleries ont à nouveau soutenu l'association ELA en organisant diverses activités pour récolter des fonds. Au programme : course longue, ateliers de handball, parcours de sensibilisation au handicap, et création d'une affiche. L'après-midi, les parents ont participé à une course adulte.



LA GRANDE LESSIVE

Le 18 octobre, la Grande Lessive, manifestation artistique internationale, avait pour thème « pareil/pas pareil ». En raison de la pluie, l'affichage extérieur a été annulé. L'élémentaire des Talleries l'a réalisé après les vacances de Toussaint, tandis que la maternelle du Nord a exposé ses œuvres dans les couloirs de l'école.

LE CENTRE DE LOISIRS

En 2024, le Centre de Loisirs de Trouy a accueilli plus de 500 enfants lors des vacances scolaires, offrant des activités variées axées sur le développement personnel, le lien social et la découverte.

Voici les temps forts de l'année :

- **Hiver 2024** : arts plastiques, Moyen-Âge, dessins animés et films d'animation, monde polaire, contes et exploration de l'univers.
- **Printemps 2024** : animaux réels et fantastiques, pirates, sports, émotions, exploration de la nature et environnement printanier.
- **Été 2024** : Jeux Olympiques, aventure Robinson, cirque, voyage autour du monde, nature, trésors perdus, musique et années 80, Moyen-Âge, Disney, 7^{ème} art.
- **Automne 2024** : animaux en forêt, créatures imaginaires, apprentis sorciers, forêt enchantée, nouveaux décors, aventuriers d'Halloween.

Face à une forte affluence, l'équipe d'animation a su adapter le programme pour offrir une expérience enrichissante, témoignant de l'engagement de Trouy pour des activités périscolaires de qualité.

Nouveautés de l'année : visite de la caserne des sapeurs-pompiers, nuits camping, sortie à la base de voile, activité équestre et atelier véhicules BTP radiocommandés.

Les séjours de juillet et août se sont conclus par des soirées réunissant familles et animateurs.





Quelques chiffres

En 2024, quatre jeunes truciens ont bénéficié d'une aide au financement du BAFA, tandis que huit stagiaires ont été accueillis pour la validation de leurs pratiques.

Le 29 août 2024, la Municipalité de Trouy a organisé une réception au Centre de Loisirs pour clôturer les activités estivales, en présence des maires de Saint-Caprais, du Subdray et de Trouy, ainsi que des élus et animateurs. Le maire a souligné l'importance des partenariats et de l'aide communale pour le BAFA. Avec une fréquentation de 95 enfants en juillet et 56 en août, les animations ont été bien accueillies malgré des défis comme la fermeture de la piscine de Saint-Germain du Puy. La soirée s'est conclue par un vin d'honneur, propice aux échanges.



Perspectives 2025

Fort du succès des accueils de 2024, la commune prévoit de réorganiser les infrastructures du Centre de Loisirs pour mieux accueillir les enfants. De nouveaux projets d'activités sont également en préparation. Un duathlon sera organisé lors des vacances d'hiver, ainsi que des interventions en escrime au sein du Centre de Loisirs.

Le Centre de Loisirs de Trouy demeure un lieu privilégié pour les familles, offrant un cadre stimulant où les enfants peuvent grandir, apprendre et s'amuser.

DISPOSITIF « JE M'INVESTIS POUR TROUY » 2024

Cette action citoyenne, lancée en 2014, permet aux jeunes de 16 à 17 ans de découvrir leur commune en effectuant des missions de 3 heures. Ils contribuent à l'organisation d'événements locaux et sont rémunérés à hauteur de 15 € par mission. Ces missions, appréciées par les associations pour l'échange avec les jeunes, continuent de se multiplier.

En 2024, en collaboration avec les associations locales et la municipalité, 22 jeunes ont participé à 27 missions, allant de l'aide pour les thés dansants à l'EJMT à la préparation des vins d'honneur, des bourses aux vêtements, jouets, brocante, etc. Ils ont également contribué aux vœux du maire, à l'inauguration du château Rozé et au repas des aînés. La municipalité a versé un total de 1 095 € aux jeunes.

La commune remercie Amandine, Aya, Morgane, Emma, Emeline, Clément, Thomas, Alexis, Mathis, Marin, Alice, Lisa, Léopold, Noémie, Carly, Anouk, Mael, Tibo, Eloa, Lucie, Samuel et Denis pour leur investissement citoyen.

N'hésitez pas à vous inscrire si vous avez entre 16 à 17 ans. Les dossiers sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou en téléchargement sur le site internet. Contact : Mme Anne Thang au 02 48 64 78 14 ou anne.thang@ville-trouy.fr.



LE RELAIS PETITE ENFANCE "POMME D'API"

L'animation d'éveil musical avec Emag 18 a enchanté les tous petites du RPE, leur offrant un moment ludique et créatif pour développer leurs sens à travers la musique.



La fête du Relais Petite Enfance "Pomme d'Api", organisée le 28 juin au Centre de Loisirs par Baptiste, a réuni assistantes maternelles et parents pour un événement réussi.

Après un goûter, les enfants ont assisté à un spectacle original où ils ont inventé des histoires après que les pages des livres se soient envolées.

Accompagné de musique, le spectacle, animé par Cécilia et Caroline d'Improcontée, a permis aux enfants de laisser libre cours à leur imagination.



Le 20 décembre, le Noël du RPE a enchanté enfants, parents et nourrices avec un spectacle magique de la compagnie "Improcontée", qui a transporté les petits dans de nouvelles aventures.

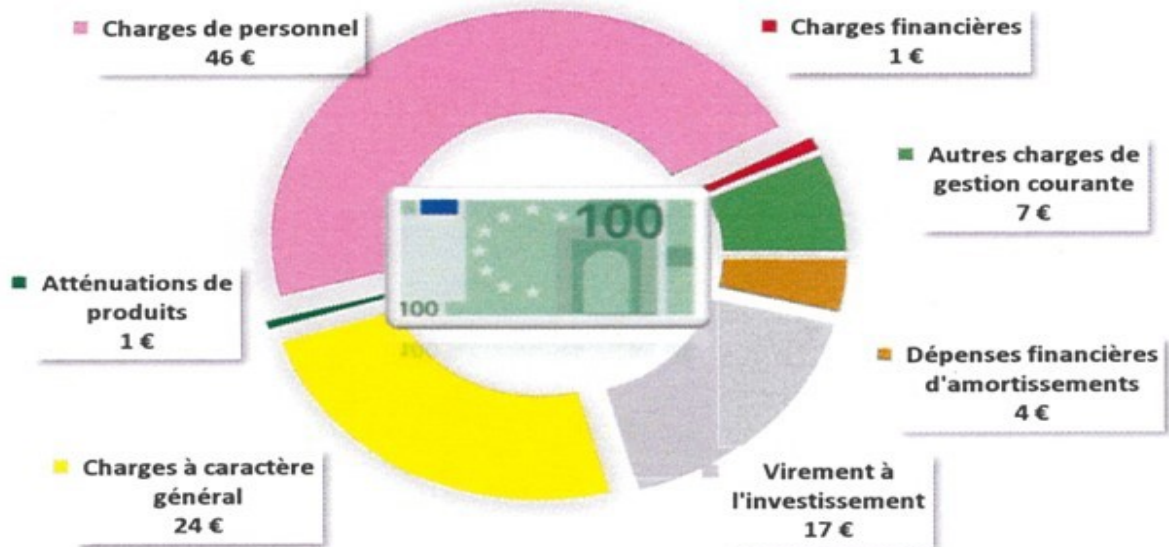
Après un goûter apprécié, la matinée s'est clôturée par la venue du Père Noël, un moment très attendu.



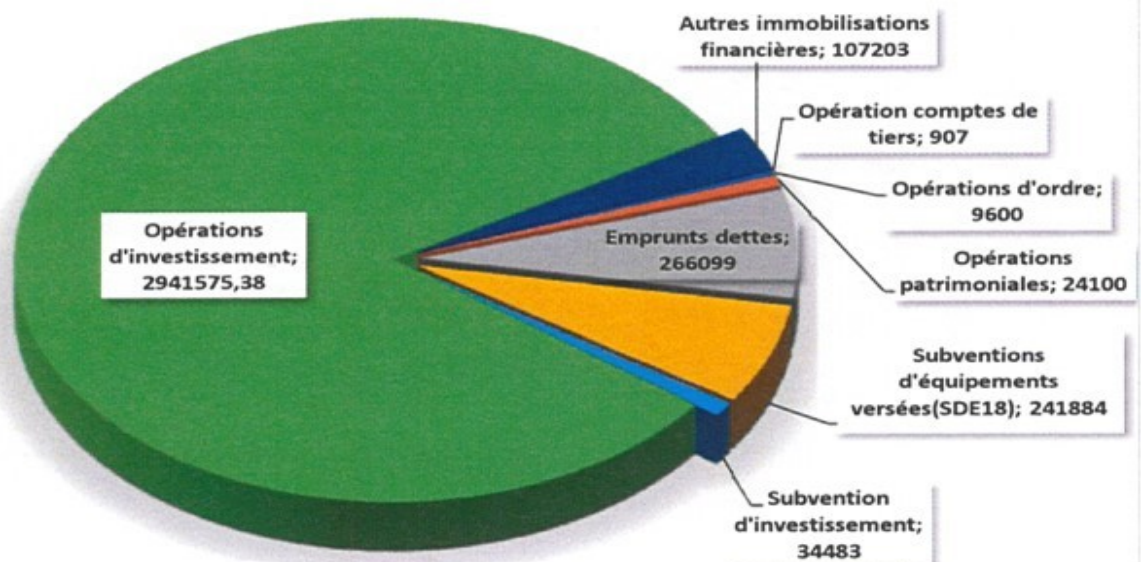
LES FINANCES

- Budget principal = 7 910 400 €
- Fonctionnement = 4 184 400 €
- Investissement = 3 726 000 €
- Budgets annexes = 1 418 871,49 €

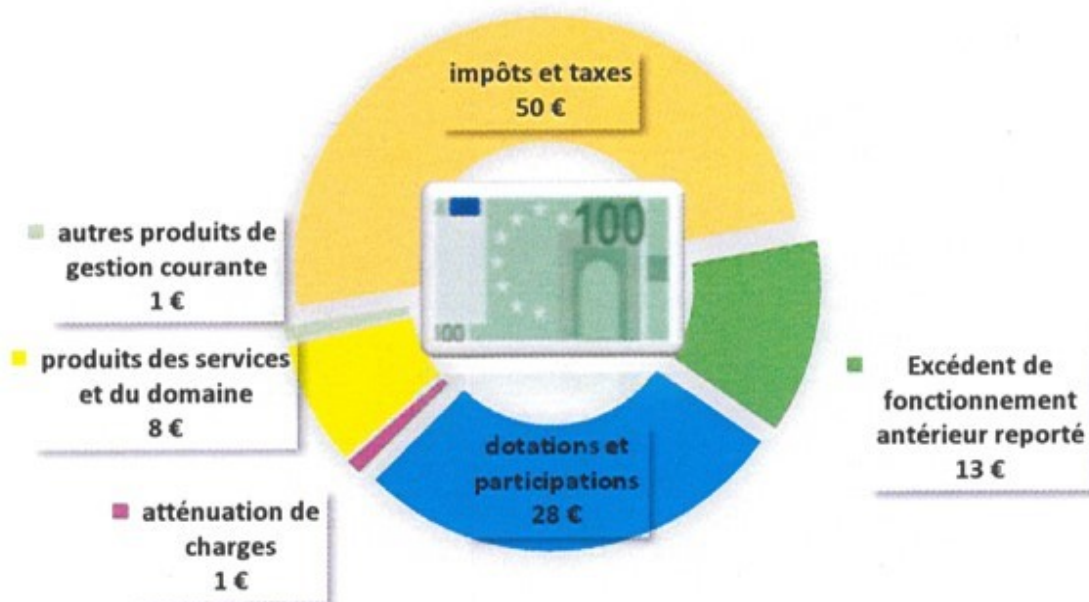
Répartition des dépenses de fonctionnement 2024 pour 100 € budgétisés



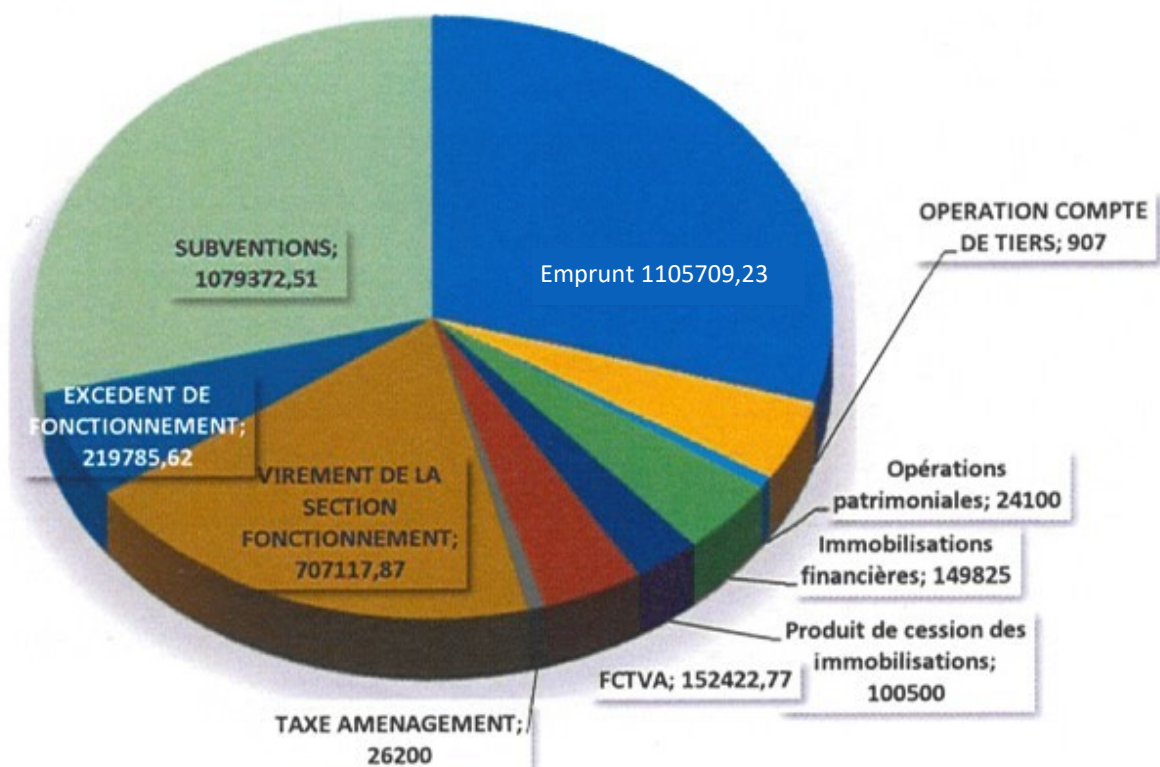
Budget 2024 dépenses d'investissement



Répartition des recettes de fonctionnement 2024 pour 100 € budgétisés



Budget 2024 recettes d'investissement



LA BIBLIOTHEQUE «LE JARDIN DES MOTS»



1 rue du 19 mars 1962
☎ : 02.48.64.72.25

Ouvert le :
◇lundi de 16h30 à 18h30
◇mercredi de 15h à 18h
◇vendredi de 17h à 19h
◇samedi de 10h à 12h
contact : bib-trouy@wanadoo.fr

**La bibliothèque, lieu d'échanges,
de rencontres, de découvertes**

Lire c'est s'évader, laisser vagabonder son imaginaire, échapper un bref instant aux vicissitudes du quotidien.

L'équipe des bénévoles vous attend et se tient à votre entière disposition pour vous proposer un choix vaste et varié de nouveaux romans, bandes dessinées, policiers, revues, livres, pour la jeunesse.

Que nos généreux donateurs, qui pour certains, enrichissent nos rayons depuis moult années, soient remerciés.

Après l'arrêt de Jean-Claude Huguel, Chantal, Claudie, Danièle, Marie-Cécile continuent de vous accueillir et vous conseiller dans vos lectures avec le plus grand plaisir.

Alors, osez braver les premiers frimas de l'hiver et rejoignez-nous très vite au "Jardin des Mots".



Les élèves de l'école « Graine d'artistes » se rendent régulièrement à la bibliothèque.

DON DE LIVRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le 13 décembre, "Le jardin des Mots" a fait un don de livres à l'association pour l'Encouragement du Dévouement Mehun Val d'Yèvre, en présence du maire, Franck Breteau, et des bénévoles.

Ce geste, soutenu par Mmes Sophie Mette et Bruna Maurice, vise à alimenter la bourse aux livres de l'association, dont les fonds aideront les personnes défavorisées.



LA RETROSPECTIVE 2024



Janvier

Le 5 janvier 2024, la cérémonie des vœux du maire s'est tenue à l'EJMT, en présence de nombreux habitants et personnalités politiques. Après un concert des « Compagnons de Chœur », Franck Breteau a présenté le bilan des actions de 2023 et les projets pour 2024. La soirée s'est conclue par un verre de l'amitié.

Le 9 janvier, Franck Breteau a présenté ses vœux au personnel communal, évoquant les décès de 2023 et annonçant le déménagement de la mairie au château Rozé. La soirée s'est terminée par un vin d'honneur convivial.



Février

La Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture (FRMJC) de la Région Centre-Val de Loire a présenté l'exposition scientifique interactive "De la Terre à l'Univers" à l'EJMT de Trouy.

Du 7 au 9 février, 271 élèves, 86 accompagnateurs et 86 visiteurs ont pu participer à ces ateliers enrichissants.

Mars

Le 4 mars, 200 personnes ont assisté à la réunion sur la gestion de nos déchets ménagers, organisée par Bourges Plus et le maire de Trouy. Pour éviter une importante augmentation de la taxe des ordures ménagères, la collecte des bacs verts et jaunes sera modifiée en 2025.





Mai

Le 3 mai, la municipalité de Trouy a organisé une cérémonie de citoyenneté pour 54 jeunes ayant atteint leurs 18 ans. Neuf d'entre eux ont répondu présents et ont été accueillis par le maire, Franck Breteau, et des élus. Lors de l'événement, les jeunes ont reçu leur carte d'électeur et un livret du citoyen, rappelant leurs droits et devoirs.

Juin

Le 7 juin, la municipalité, en partenariat avec le bar "Le Popito", a organisé un bar concert attirant plus de 400 spectateurs. L'orchestre Délit de Fuite a joué des classiques français des années 60 à 80. Les élus ont contribué à l'installation et à l'accueil des participants.



Juillet

Le 4 juillet, les 44 CM2 du Nord et du Bourg ont reçu des cadeaux de la municipalité : carte cadeau Cultura, clé USB, miel, et stylo gravé. Les associations de parents d'élèves (TNAPE et GPE) ont offert une calculatrice à chaque élève passant en 6ème. La cérémonie s'est terminée par un verre de jus de fruits.





Le 5 juillet, une soirée "la Boum des vacances" animée par DJ Jérôme a eu lieu, avec la retransmission du match de football Euro 2024 entre la France et le Portugal. Cet événement a été organisé en collaboration avec le bar « Le Popito » et l'ES Trouy, qui ont assuré la gestion du barbecue. Plus de 350 personnes étaient présentes.

Août

Le 31 août, la municipalité a organisé une soirée cinéma en plein air au parc du château Rozé, avec la projection de la comédie "Le Clan". Les parents d'élèves de CM2 ont vendu des popcorns et de la barbe à papa pour financer leur classe de neige. Les spectateurs ont apprécié la soirée sous les étoiles.



Le 31 août, près de 70 enfants ont participé à la retraite aux flambeaux, suivis de leurs familles, créant une ambiance magique. À leur arrivée au boulo-drome, environ 1 000 personnes ont assisté à un feu d'artifice spectaculaire, salué par des applaudissements.

Septembre

Le 21 septembre, Trouy a célébré l'inauguration de son nouvel Hôtel de Ville, un événement marquant qui a rassemblé élus et habitants dans une ambiance festive. La journée a commencé par une cérémonie officielle en présence des autorités locales.



À l'Espace Jean-Marie Truchot, près de 300 personnes ont savouré un jambon à la broche, préparé par Philippe, servi par les élus et les jeunes de « Je m'investis pour Trouy ». Un diaporama a retracé l'histoire du Château Rozé et sa rénovation.



Et pour conclure ce 21 septembre, la municipalité a organisé une soirée musicale dans le parc du Château Rozé, réunissant près de 1 200 personnes. La soirée a débuté à 18h avec l'Orchestre de Batterie Fanfare de l'Avenir de Bourges, offrant un mélange de tradition et de modernité. À 19h, les Chevaliers d'Hypocras ont envoûté le public avec un concert de cornemuse, plongeant l'audience dans une atmosphère médiévale. La soirée s'est clôturée en beauté à 21h avec le groupe La Team Goldman, qui a fait vibrer le parc pendant 2h30.

Le 22 septembre, près de 800 personnes ont visité le nouvel Hôtel de Ville lors de la Journée du Patrimoine, guidées par les élus. Un livret retraçant l'histoire du château et une exposition photographique, préparée par Nathalie Berniot, était présentée dans la salle des actes. Un merci particulier à « L'Atelier des Couleurs » et M. Causse pour leur prêt de tableaux.



Le 27 septembre, malgré des conditions difficiles, Trouy a montré un grand esprit d'équipe lors du Défi Interentreprises de Bourges Plus. Trois équipes d'agents municipaux et d'élus ont participé avec enthousiasme, bien que l'épreuve de canoë ait été annulée à cause de la météo. Leur détermination et leur énergie ont permis de représenter fièrement la ville. Bravo à tous pour leur esprit sportif !

Novembre

Le 22 novembre, la 12ème fête du Beaujolais a réuni 230 personnes à l'Espace Jean-Marie Truchot. Animée par DJ Ludo, la soirée a permis de déguster du Beaujolais et de la charcuterie préparée par M. et Mme Papin. Merci à l'épicerie Panier Sympa et à la Cave à Pépé pour leur soutien.





Décembre

Le 6 décembre, une quarantaine d'enfants ont rencontré le Père Noël à l'Hôtel de Ville de Trouy. Après avoir remis leurs lettres, ils ont échangé avec le Père Noël, avant de terminer par un goûter. L'événement a enchanté petits et grands

Le 13 décembre, l'Hôtel du Département a accueilli une soirée sur l'engagement associatif. Le Comité du Cher a remis le Diplôme d'Honneur du Bénévole 2024 au Comité du personnel communal de Trouy, représenté par Véronique Pierron, Marie-Christine Lage et Martine Roustit, en présence de Nadine Moreau. L'événement a célébré l'engagement des bénévoles.



Le 19 décembre dernier, la salle des actes de l'Hôtel de Ville de Trouy a accueilli une cérémonie dédiée à la remise de chèques au profit de l'AFM Téléthon.

Et pour terminer l'année, le 19 décembre, la salle des actes de l'Hôtel de Ville a accueilli la remise des prix du concours des maisons décorées de Noël, rassemblant 22 participants. Un jury a évalué les créations sur leur créativité et harmonie. Tous les concurrents ont été récompensés grâce à la générosité des sponsors et la soirée s'est conclue par un verre de l'amitié dans une ambiance festive..



QUELQUES COMMÉMORATIONS



Un hommage particulier a été rendu au Lieutenant André Julien, tué lors de cette bataille le 8 mai 1954, à l'âge de 34 ans. Né à Trouy, il a été gravement blessé pendant la bataille et est décédé des suites de ses blessures. En reconnaissance de son sacrifice, il a été fait chevalier de la Légion d'honneur et a reçu la Croix de Guerre. Son nom est inscrit sur le monument aux morts et sur sa tombe au cimetière de Trouy.



En 2024, le doyen de la commune de Trouy, M. Georges MANUEL, né le 6 février 1930, nous avait fait l'honneur de venir déposer la gerbe de fleurs au pied du monument aux morts.



La loi n° 2002-276 relative à "la Démocratie de proximité" prévoit que lorsqu'une mairie diffuse un bulletin d'information, un espace doit-être réservé à l'expression des groupes d'élus, représentés au sein du Conseil municipal.

Avertissement aux lecteurs : les différentes tribunes des groupes politiques n'engagent que les auteurs.

La liste « Trouy, partageons l'avenir »

Philippe MOUTAUD et Romain DOUBRE n'ont pas souhaité s'exprimer.

La liste « Trouy ensemble »

Philippe LE LOUARNE et Adeline TISSERAND n'ont pas souhaité s'exprimer.

La liste « Trouy à Coeur »

Franck BRETEAU et son équipe

Et maintenant? Le contexte actuel est très inquiétant : c'est en effet la première fois depuis 1958 que se combinent péril financier majeur, exécutif très affaibli et absence de majorité, même relative. Le tout sur fond de crise de la représentation, la parole publique n'étant plus crue et même de moins en moins écoutée. Et pour cause : le Président de la République aura, sur tous les sujets, dit tout et son contraire, avant d'essayer trois échecs personnels successifs (européennes, législatives, crise gouvernementale). Quant à l'Assemblée Nationale, **elle est devenue une foire d'empoigne indigne**, où volent les noms d'oiseaux et les insultes, surtout depuis les bancs de l'extrême gauche, sans l'excuse du panache rhétorique de la IIIème et de la IVème Républiques.

Nous assistons au crépuscule du système étatiste et dépensier. Et devant nos yeux se déroule aujourd'hui un drame : **l'effondrement progressif mais inexorable de notre pays**. Le constat est là, visible par tous : nos finances sont perclues, l'hôpital est malade, l'école n'éduque plus, notre économie est en panne, les faillites de nos entreprises se multiplient avec des licenciements en cascade, l'insécurité et la violence se répandent et tout père de famille est inquiet quand sortent le soir ses enfants, les narcotrafics se déploient. L'influence de la France disparaît au point d'être persona non grata, y compris dans les pays où l'histoire nous lie.

Il y a bien longtemps en effet que la France marche sur la tête et que les Français vivent en **Absurdistan**. Un Etat qui prélève 46 % de la richesse nationale et en dépense 58 % et que l'on s'entête pourtant à qualifier « d'ultralibéral » ; une machinerie administrative jadis performante devenue une tuyauterie gazière, aspirant les forces vives de la nation pour produire, à jet continu, normes absconses et injonctions contradictoires ; des acteurs politiques autoproclamés responsables **et en réalité coupables d'un endettement public en hausse de 14 points de PIB depuis sept ans, qui donnent des leçons de vertu budgétaire**.

C'est notre agriculture et notre industrie lestées de plomb financier et réglementaire pour financer un « modèle social » à bout de souffle et satisfaire à des impératifs écologiques aussi mal pensés que mal appliqués. Confrontés à la mondialisation, comme le projet d'accord avec le MERCOSUR, nous nous tirons une balle dans le pied en ajoutant des normes à nos entreprises et nos agriculteurs. On ne produit pas de bœuf aux hormones en France mais on va en importer !

Il y aurait là certes matière à découragement. Il faut prendre conscience que, partout en France, nous possédons l'esprit d'entreprise et d'innovation, la force des compétences et des solidarités transmises à travers les générations et un profond attachement au pays, à sa culture, à son art de vivre et à son patrimoine. Les Jeux Olympiques et le chantier de reconstruction de Notre-Dame ont démontré que l'Etat, s'il veut agir, commence par s'exonérer des contraintes qu'il impose aux autres. Les lois d'exception au droit commun prises dans les deux cas constituent un double aveu du dysfonctionnement structurel de notre grand « machin » bureaucratique et de l'injustice du système à l'égard des collectivités locales, sommés de suivre à la lettre les prescriptions de notre Absurdistan.

La France n'est pas une nation comme les autres, elle a une histoire faite de vertiges, de passions et de génie. A force de renoncer à notre singularité, nous abandonnons même notre ambition d'être un acteur des évolutions du monde. Je crois en la France et en la capacité des Français à déjouer les prédictions des prophètes de l'apocalypse budgétaire, non pas par aveuglement mais par conviction des atouts de notre pays associés à une **volonté et une méthode rigoureuse**. Il faudra, et le plus vite possible, qu'arrivent de nouveaux responsables à la direction du pays, comme à chaque tournant majeur de notre histoire nationale. En 1958, nous avions un général en réserve mais, aujourd'hui, qui peut le faire ?

L'ETAT CIVIL 2024

Tous nos vœux de bonheur

PACS

Pour l'année 2024, le maire et ses adjoints ont reçu 7 couples en mairie pour signer cet acte d'engagement de vie commune.

MARIAGES

Roxane ARCHAMBAULT et Phano OUK le 2 mars
Khadizhat MINGAEVA et Saïkhan YANDOURKAIEV le 30 mars
Lucille JOULIN et Sébastien LETELLIER le 20 avril
Jessica TESSIOT et Christophe MARTIN le 11 mai
Charline SICARD et Cédric LAFON le 18 mai
Déborah BLANQUE et Xavier CHEMINOT le 25 mai
Gaëlle SIROP et Kévin DAMIEN le 1^{er} juin
Anaïs PONCET et Kevin LESAGE le 8 juin
Marie-José CHEDEVILLE et Gilles CHOLVY le 8 juin
Christine CHASSEPORT et Aka Pierre KOUASSI le 15 juin
Nadia AZI et Christophe JOULIN le 27 juillet
Florence SEDILOT et Frédéric AILLOT le 17 août
Andréa FORGERET et Dimitri PERRIAT le 14 septembre



Roxane ARCHAMBAULT et Phano OUK



Lucille JOULIN et Sébastien LETELLIER



Jessica TESSIOT et Christophe MARTIN



Charline SICARD et Cédric LAFON



Déborah BLANQUE et Xavier CHEMINOT



Marie-José CHEDEVILLE et Gilles CHOLVY



Christine CHASSEPORT et Aka Pierre KOUASSI



Nadia AZI et Christophe JOULIN



Florence SEDILOT et Frédéric AILOT



Andréa FORGERET et Dimitri PERRIAT

NAISSANCES

Bienvenue à nos petits trucidien

Amaury GOIN né le 14 janvier
Anna BLANCHE née le 30 janvier
Clémence PORTRAT RAVAL née 28 février
Ellie PAUVERT SAGETAT née le 27 avril
Raphaëlle LECARDEUR née le 4 mai
Miléo DE SA GODIGNON né le 21 juin
Lou BEAUCHAUD née le 19 juillet
Naël ERRERA MEROT né le 31 juillet
Alyx DESBORDES née le 31 juillet
Margaux BUFFERNE née le 1^{er} août

Isadora RAMOS née le 16 août
Léon SZPAK né le 8 septembre
Jules SZPAK né le 8 septembre
Maxime GOMES né le 4 octobre
Roxane BOONMAN née le 17 octobre
Paul TURPIN né le 19 octobre
Noann CASSIER né le 4 novembre
Nina LE COMTE née le 9 novembre
Gauthier BERNIS né le 23 novembre
Andréa CORET SENESSION née le 16 décembre



Naël ERRERA MEROT



Alyx DESBORDES



Léon et Jules SZPAK



Nina LE COMTE



BAPTEMES

Massimo FONTAINE GERMANO le 8 juin
Melio FONTAINE GERMANO le 8 juin
Liam LAROCHE le 15 juin
Djayan DELEVAL le 13 juillet

Massimo et Mélio FONTAINE GERMANO



Liam LAROCHE



TOUTES NOS CONDOLEANCES

Michel MOUILLET le 6 janvier
Monique MANUEL née PIGAGLIO le 8 janvier
Louis JAROSSAY le 8 janvier
Marie-Louise ROUX née CLAVON le 15 janvier
Pilar GARCIA née AGUILAR-FORTE le 5 février
Michel DUTEIL le 18 février
Bernard LAMY le 10 mars
Bernard MATRON le 19 mars
François DEPIGNY le 4 avril
Josette MICHINOV née THEBAULT le 11 avril
Françoise LAVRAT née GASTE le 17 avril
Christiane TOLLET née CHAPUT le 19 avril
Michelle ROSSIGNOL née ARRANZ le 17 mai
Lydia GRENECHE le 2 juin
Nicole AUGIER née NOBLET le 10 juin
Jean-Claude PINON le 20 juin
Aurora FARIA née DA SILVA MENEZES le 25 juin
Paul ROGER le 18 juillet
Serge LAVRAT le 18 juillet
Marc PASCAUD le 28 juillet
Annick PHILIZOT née SOUCHARD le 1^{er} août
Madeleine CAZIN née SARREAU le 21 septembre
Monique THÉVENOT née DUMARÇAY le 26 septembre
Claude LAPLACE le 26 septembre
Jacques CHABENAT le 3 octobre
Josette BAPTISTA née PAPILLON le 13 octobre
Augusto MONTEIRO le 21 octobre
Marthe REPOUX née ROBERT le 25 octobre
Françoise DUARTE née THOMAS le 13 novembre
Simonne ROGER née DUBOIS le 31 décembre